

«Ce n'est pas un succès pour les partis du gouvernement. On respectera le résultat.»

Xavier BETTEL

78 % de «non» au droit de vote des étrangers résidant depuis plus de dix ans dans le Grand-Duché.

Le Luxembourg organisait hier un référendum pour se moderniser

Le Luxembourg a déjà viré la religion des écoles

Échec du référendum au Luxembourg hier.

Une question n'y était pas posée, celle des cours de religion. Leur suppression a été décidée sans l'avis de la population.

● **Catherine ERNENS**

Supprimer les cours de religion des écoles luxembourgeoises ? Un temps, il avait été question d'interroger la population là-dessus aussi dans le référendum qui se tenait ce dimanche. Mais le gouvernement a renoncé à cette idée. Et a décidé d'imposer l'idée sans passer par l'assentiment de la population... qu'il n'aurait sans doute pas eue. On peut en tout cas le supposer au vu du «non» massif et impitoyable infligé hier par les Luxembourgeois aux trois autres projets de «modernisation» de leur pays.

Qu'à cela ne tienne. Pour la suppression du cours de religion ou de morale, le gouvernement a décidé. À la rentrée scolaire 2016, les petits luxembourgeois auront désormais un cours unique, intitulé «vie et société». Ce dernier remplacera le cours de religion

catholique ou de morale. Le choix était laissé jusqu'ici entre ces deux options. On notera qu'à la différence de notre système, côté réseau officiel, les autres religions n'ont jamais été données dans les écoles du Luxembourg.

Massivement, dans un Luxembourg resté très traditionnel, les élèves suivent aujourd'hui un cours de religion catholique. Par habitude. Le cours de religion catholique servait aussi jusqu'ici de catéchèse au Luxembourg. Les enfants s'y préparaient à faire leur communion, sans autre «suivi» dans les paroisses elles-mêmes. Côté belge, les préparations aux communions, ou aux fêtes laïques, se font totalement en dehors des écoles.

Un cours unique de valeurs

Œuvrant au sein d'un gouvernement «arc-en-ciel» (réunissant libéraux, socialistes et écologistes), le ministre luxembourgeois de l'Éducation, Claude Meisch, a déjà posé les bases du futur «cours unique de valeurs». Ce cours réunira les élèves autour des grandes questions de la vie et de la société afin de leur offrir une éducation commune, fondée sur les valeurs indispensables pour construire le vivre ensemble». Ce n'est pas sans rappeler les «cours de citoyenneté» tels qu'ils sont débattus actuellement en Belgique francophone.

«On est très proche de la philosophie, a expliqué récemment Claude Meisch, en posant les bases du cours de «Vie et société». Je vois ce cours comme un atelier de réflexion.» Le professeur Jürgen Oelkers, de l'Université de Zurich, chargé d'élaborer le programme du nouveau cours assure qu'il n'est pas question d'évincer les religions de ce nouveau cours. «La religion appartient à la culture générale, sans quoi on ne peut pas tout comprendre», a expliqué le professeur Oelkers.

Une position qui ne fait pas vraiment l'unanimité dans la population luxembourgeoise. «On est quand même judéo-chrétiens au moins d'un point de vue culturel. Le cours de religion ne servait pas à dire aux enfants de prier mais transmettait des valeurs», déplore une maman.

Dans l'opposition, le parti social-chrétien (CSV) fait le forcing pour revenir à la situation actuelle et le maintien du cours de religion ou de morale. La Communauté portugaise, restée très catholique et qui constitue quelque 17 % de la population luxembourgeoise, se montre opposée aussi. L'opposition de gauche quant à elle déplore que ce sont les mêmes professeurs de religion actuels qui prendront en charge le nouveau cours avec le danger que ce cours ne soit finalement qu'un retour à profession chrétienne. ■

Un triple non à la « modernisation »

Les Luxembourgeois ont massivement rejeté lors d'un référendum dimanche l'octroi du droit de vote aux étrangers, qui représentent 46 % de la population, infligeant un camouflet au Premier ministre libéral Xavier Bettel qui voulait « moderniser » la société.

Le « non » au droit de vote des étrangers résidant depuis plus de dix ans dans le Grand-Duché a recueilli 78,02 % des voix, selon les résultats définitifs. « *Le message est clair et a été très bien compris. Ce n'est pas un succès pour les partis du gouvernement. On respectera le résultat* », a réagi Xavier Bettel, Premier ministre libéral de 42 ans arrivé à la tête du gouvernement fin 2013.

M. Bettel avait personnellement fait campagne pour la « modernisation » du Grand-Duché jusqu'à samedi, tentant de convaincre des électeurs hésitants dans des rues animées de la capitale. « *Il n'y aura pas un avant et un après référendum* », a-t-il regretté. « *Mais il n'y a qu'un Luxembourg, qu'une société où l'on doit vivre ensemble* », a jugé le Premier ministre, qui a épousé à la mi-mai son compagnon, devenant le premier chef de gouvernement de l'UE à être uni par les liens d'un mariage homosexuel.

S'il avait été adopté, ce nou-

veau droit de vote pour les élections législatives aurait été accordé à quelque 35 000 personnes en grande majorité originaires d'Europe, à commencer par les Portugais qui représentent 16,4 % de la population.

Viennent ensuite les Français (7 %), Italiens (3,5 %), Belges (3,3 %) et Allemands (2,3 %). Les étrangers non Européens représentent 7 % de la population. Parmi eux, les Capverdiens, les Nord-Américains et les Chinois sont les plus nombreux.

Le sujet divisait profondément la population luxembourgeoise qui craint la dilution de son influence dans la société alors que les étrangers sont déjà indispensables à l'économie très ouverte de ce pays enclavé entre la France, la Belgique et l'Allemagne.

En raison de leur moyenne d'âge, moins élevée que celle de l'électorat luxembourgeois, et de leur profil socioprofessionnel, l'octroi du droit de vote aux étrangers aurait profondément modifié le paysage politique.

« Se faire Luxembourgeois »

La coalition libéraux-socialistes-Verts au pouvoir faisait campagne pour le « oui », soutenue par les syndicats, l'Église catholique et la société civile. Mais le parti chrétien-social

CSV de Jean-Claude Juncker, rejeté dans l'opposition en 2013 après avoir dirigé le pays presque sans discontinuer depuis 1945, était contre.

Sortant du bureau de vote de Gasperich, quartier populaire de la capitale, Nicole, 55 ans, une employée communale mariée à un Français, a voté « non », estimant qu'il faut régler le problème en accordant la nationalité à plus d'étrangers. « *Je crois que les gens doivent se faire Luxembourgeois* », avait-elle expliqué.

M. Bettel a saisi dimanche soir cette perche, tendue notamment par le CSV, qui a déposé une proposition de loi pour assouplir les procédures de naturalisation des étrangers. « *Les Luxembourgeois ont préféré le choix de la naturalisation. On doit faire un texte avec un consensus le plus large possible pour continuer l'intégration* » des étrangers, a-t-il plaidé.

Les Luxembourgeois ont également rejeté massivement les deux autres questions posées ce dimanche, sur l'abaissement de l'âge du droit de vote de 18 à 16 ans (« non » à 80,87 %) et sur la limitation des mandats de ministres à dix ans consécutifs (« non » à 69,93 %). Le vote est obligatoire au Luxembourg. Les ressortissants européens participent déjà aux scrutins locaux et européens. ■